Chronique de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université

de Lausanne

Band (Jahr): 17 (1943)

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ÉTAT NOMINATIF

Adhésions:

- 1. Mme Esther Berkovils, avenue de Florimont, 6, Lausanne.
- 2. Mlle Mereth Bohnenblust, professeur, avenue des Toises, 3, Lausanne.
- 3. Mlle Germaine Clavel, stud. litt., rue du Midi, 28 bis, Yverdon.
- 4. M. Aldo Franceschini, chemin de Meillerie, 1, Lausanne.
- 5. M. John Lamb, stud. litt., Le Reflet, chemin de la Plaisante, Lausanne.
- 6. Mme Patricia Mamboury, chemin de la Rosière, 13, Lausanne.
- 7. Mlle Christiane Vaucher, stud. litt., rue de la Pontaise, 47, Lausanne.
- 8. Mme Margaret Zbinden, stud. litt., chaussée de Mon Repos, 28, Lausanne.

M. le professeur G. Dumas qui, atteint par la limite d'âge, a quitté sa chaire à l'Université le 15 octobre, est devenu membre à vie des Etudes de Lettres.

Démissions :

M. et Mme R. Fazy, Mme A. Garnier-du Quesne, MM. Ch. Gilliard et F. Schwaller.

COMPTES RENDUS DE CONFÉRENCES

Conférence de mise au point de M. E.-J. Chevalier, professeur à l'Université de Fribourg, le mercredi 4 novembre 1942 : Platon fut-il communiste?

Devant le communisme, les attitudes sont nettes. On est froid ou bouillant. Même le communisme de Platon ne connaît guère les tièdes — je veux dire ceux qui cherchent à le comprendre — et continue, malgré les siècles révolus, à soulever respectivement l'enthousiasme ou l'indignation.

Le R. P. Chevalier invita ses auditeurs à tenter un effort d'objectivité, pour déceler les raisons qui poussèrent Platon à doter sa République d'un régime partiellement, mais incontestablement, communiste.

Dans sa cité idéale, les chefs et les défenseurs de l'Etat, à l'exclusion des autres citoyens, sont astreints à la communauté des biens, des femmes et des enfants : triple communisme fondé sur des raisons morales et non économiques, sur une certaine conception de l'homme. Nous sommes loin du marxisme scientifique. Le conférencier montra que la doctrine platonicienne s'en distingue encore par le fait qu'elle n'est pas d'essence égalitaire — la classe dirigeante reste au-dessus de la foule des citoyens — et qu'elle ne prévoit pas davantage la socialisation des moyens de production, autre aspect fondamental du collectivisme moderne.

Quelles sont ces raisons morales? Le chef d'Etat, tel que le conçoit Platon, gouverne l'Etat comme l'âme commande au corps, établit l'harmonie entre ses différentes parties, maintient la communauté des intérêts et des sentiments, veille à la paix et au bonheur, fait prévaloir l'esprit de sagesse, perfectionne la vertu des citoyens. En un mot, le chef se consacre à l'intérêt général. Or la nature humaine égoïste poursuit le plaisir et l'intérêt individuel. En imposant aux chefs la communauté des biens, le législateur abolit, avec la propriété, l'égoïsme, les convoitises et les discordes, sources de dégradation morale. De même les relations familiales, si elles étaient tolérées, engendreraient le népotisme, écarteraient les meilleurs au profit des enfants des chefs et seraient donc pour la cité une cause de déchéance aussi grave que la richesse. Mieux vaut, attendu l'imperfection de la nature humaine, que les chefs ne connaissent jamais leurs enfants. Les raisons morales restent donc toujours les mêmes, et ce communisme n'est cohérent que s'il est à triple face.

On sait par certains textes que Platon lui-même ne croyait pas sa théorie applicable dans toute sa rigueur. Ce n'est pas ce qu'il a cherché. La fonction idéale de l'Etat étant définie et le rôle du chef déterminé, le problème était de trouver le meilleur moyen d'assurer l'un et l'autre. Platon propose le communisme, qu'il considère comme satisfaisant aux exigences internes de la société parfaite. Incompréhensible du point de vue pragmatique, qui regarde l'utilité directe, l'efficacité immédiate, le rendement d'une idée comme des signes de sa vérité, cette théorie s'éclaire si l'on songe que Platon a cherché uniquement quelles institutions étaient les plus conformes à l'idée de l'Etat, seule réalité à ses yeux.

H. Hofer.

* *

Conférence de mise au point de M. Gilbert Guisan, le mercredi 2 décembre 1942 : Doctrines grammaticales d'aujourd'hui.

Des principales doctrines grammaticales d'aujourd'hui, c'est à celles qui sont de portée pratique que s'attachera M. Guisan, en sa brillante leçon.

Au XVII^e siècle déjà, la *Grammaire* de Port-Royal témoigne d'un effort à raisonner les règles, cherche à établir des rapports entre la langue, la logique et la psychologie. Cette volonté d'examen raisonné, méthodique, s'affirme au long du XVIII^e siècle, se précise au cours du XIX^e. Mais la méthode pèche : l'on part des principes arbitraires d'une philosophie intuitive, au lieu de se fonder sur l'examen des réalités, de la vie et du langage.

Tendance de F. Brunot, école de MM. Bailly et Séchehaye, toutes deux reprochent, de plus, aux grammairiens dogmatiques, leurs prédécesseurs, que leur grammaire vise bien plutôt à introduire à l'étude des langues étrangères et particulièrement des langues mortes qu'à poursuivre son véritable objet, qui serait de permettre de tout comprendre et de tout exprimer. Les deux écoles rejettent d'un commun accord la grammaire historique; elles assignent toutes deux au grammairien l'obligation de respecter la vie, ce que l'on poussera jusqu'à préférer les données de la langue parlée à celles de la langue écrite.

S'il commence par exclure le dogmatisme des grammairiens historiens, Brunot n'en établit pas moins son système grammatical selon la logique abstraite, car il chemine en son étude du simple au complexe, procédure qui s'avère moins naturelle au jeune esprit qu'il n'y paraîtrait à première vue. Il serait donc difficile à l'enseignement, sauf aux classes avancées, d'accepter sa méthode.

Laissant à M. A. Séchehaye le soin d'une étude d'ensemble, M. Ch. Bailly s'attache à l'action des faits de langage sur la sensibilité, et réciproquement, de la sensibilité sur l'expression.

S'il semble bien que le dogmatisme ancien ait vécu ses derniers jours, si l'enseignement de la grammaire exige une simplification, il est à craindre que, poussé trop loin, le respect de la vie érigé en principe, tant par Brunot que par l'école genevoise, ne conduise à l'abandon de la correction. Or la grammaire n'a pas à accélérer l'évolution naturelle de la langue, mais bien à la modérer. Il convient aussi de s'attacher, non seulement à la correction, mais au goût. Et cette ignorance, ce mépris de l'art, chez les théoriciens des deux écoles, ne laisse pas d'inquiéter.

On visera, pour conclure, à une synthèse de la correction élémentaire, qu'enseignait l'école traditionnelle, et d'ambitions nouvelles : révéler la diversité des formes d'expressions touchant à la logique, à la psychologie et à l'art littéraire.

G.-A. Chevallaz.

* * *

Conférences de M. Piero Coppola, les mercredis 25 novembre, 2 et 9 décembre: Musique et poésie.

En demandant à M. Piero Coppola trois conférences sur les rapports entre la poésie et la musique dans les pays latins, plus spécialement en France et en Italie, du moyen âge à nos jours, le comité des Etudes de Lettres a fait preuve d'initiative et d'audace. On eût aimé voir ces qualités récompensées par un sérieux appui de la part des membres de la société. Cet intérêt et ces encouragements ont été, il faut l'avouer et le regretter, très limités ; par bonheur, les amis de la musique montrèrent plus d'empressement.

Ces conférences donnaient en effet au public l'occasion d'approcher l'un des chefs d'orchestre les plus célèbres de notre temps et l'un des connaisseurs les plus avertis de l'art contemporain ¹.

Elles invitaient encore à un beau voyage dans la poésie et la musique, l'ancienne et la moderne, voyage fait de charme et d'émotion et de rêve : Villon, Tristan L'Hermite, Alosyus Bertrand, Baudelaire, Verlaine, D'Annunzio..., Monteverdi, Debussy, Ravel, Pizzetti, Fauré, de Falla..., que de noms évocateurs

¹ Directeur artistique de la Compagnie française du gramophone, M. Coppola a remporté trois fois le Grand prix du disque, et chacun connaît notamment son enregistrement de *La Mer*. Il a, en outre, dirigé la plupart des grands orchestres parisiens.

à la fois de gravité et de fantaisie, de naïveté et de grâce savante, de couleurs vives et de pénombres attirantes!

Mlles Marie-Louise Rochat et Marguerite Rosset, M. Hughes Cuénod chantèrent les mélodies avec la délicatesse et l'intelligence qui leur sont coutumières. M. Coppola, qui les accompagnait, joua encore, avec un toucher très nuancé, des pages de Debussy et de Ravel inspirées par des thèmes littéraires. Mlle Catherine Séverin avait la tâche difficile de présenter les poèmes : elle s'en acquitta avec une exquise simplicité, montrant qu'elle savait dire, c'est-à-dire évitant les mimiques à quoi trop d'artistes se croient obligés, comme si un texte ne se suffisait pas à lui-même !

Mais ces trois soirées ne se réduisirent pas à une présentation de poèmes et de chansons. Celles-ci étaient introduites par M. Coppola, qui, après un court historique des deux arts considérés dans leurs rapports, se livra à quantité de réflexions très suggestives que nous ne résumerons pas, — ces considérations valant moins par un caractère systématique et didactique dont l'auteur s'est défendu, que par les aperçus très personnels et toujours intéressants dont elles étaient le prétexte. — M. Coppola n'a pas voulu faire autre chose que ce pour quoi il était préparé : une œuvre d'artiste. Il y a parfaitement réussi : il a su créer une atmosphère musicale et poétique dont tous ceux qui en ont joui se souviendront avec plaisir. G. G.

COURS ET CONFÉRENCES A VENIR

Les conférences de mise au point de MM. les professeurs R. Bady et D. van Berchem auront lieu les mercredis 17 février et 17 mars respectivement.

En février, M. Frank Olivier, professeur honoraire de l'Université, fera sous nos auspices une conférence sur *Urbain Olivier*.

M. le professeur Henri Guillemin donnera sous nos auspices un cours en cinq leçons, qui auront lieu le lundi à 17 h. 30 du 8 février au 8 mars, sur Deux années de la vie de Rousseau. Les deux années que M. Guillemin présentera sont celles qui sont marquées par le séjour de Rousseau à l'Ermitage, son aventure d'amour avec Mme d'Houdetot, sa rupture avec les philosophes et la genèse de « La Nouvelle Héloïse ». Grâce à ses recherches à Paris et à Neuchâtel, M. Guillemin a pu tirer au clair pas mal de choses jusqu'ici obscures dans cette période capitale de la vie du grand Genevois.

PUBLICATIONS

Nous aurions aimé illustrer l'article de M. Perrochon de reproductions inédites de quelques tableaux et portraits de Kaiserman et des Knébel. Nos ressources ne nous l'ont pas permis. Mais nous avons proposé à la Librairie F. Rouge et Cie, qui a déjà tiré une élégante plaquette du bel article de M. E.Buenzod, publié dans notre numéro de juillet dernier, d'en éditer une autre avec celui de M. Perrochon. Elle a fait bon accueil à notre proposition et publiera prochainement, sous une forme attrayante, La Maison des Bourguignons, avec illustrations.